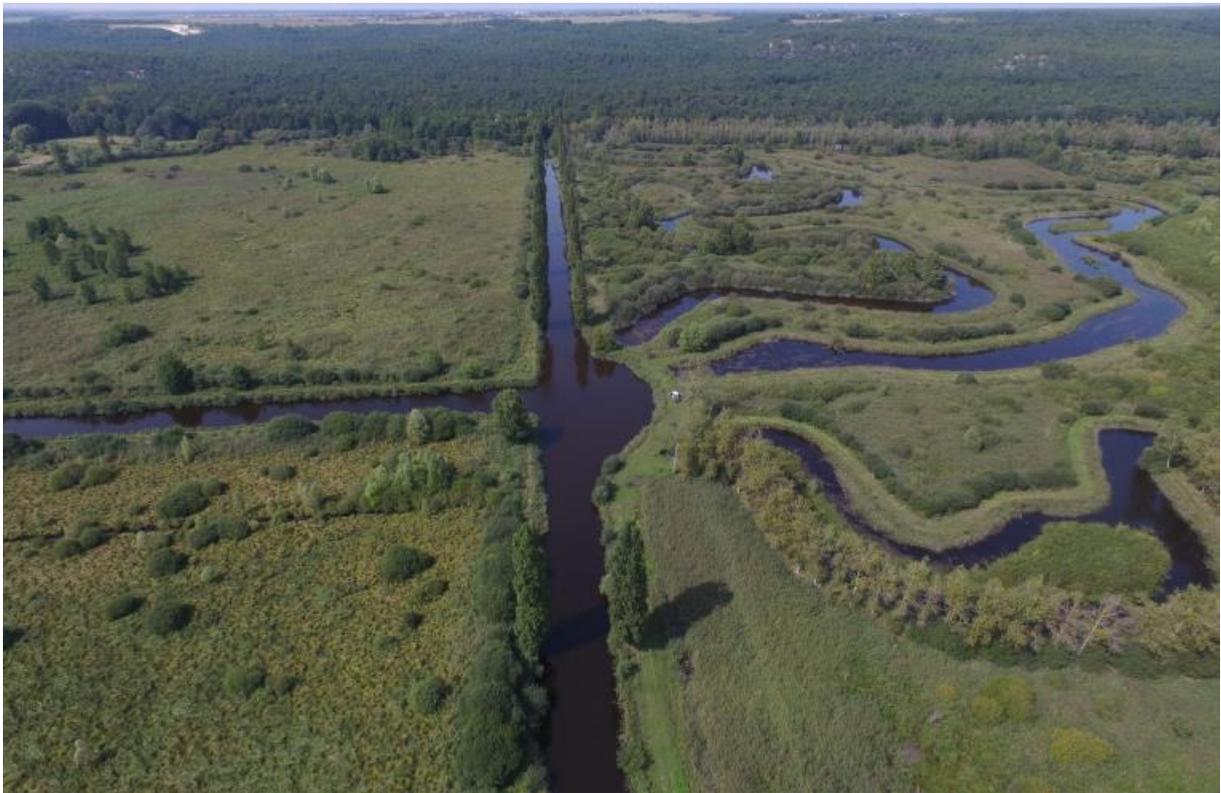


La réserve naturelle du Marais de Larchant

19 juillet 2024



Située sur le territoire de la commune de Larchant, au sud du département de Seine-et-Marne, la réserve naturelle est ouverte à l'est sur le Loing et délimitée à l'ouest par une côte descendante du plateau du Gâtinais formant l'extrémité orientale de la grande plaine de Beauce. Le régime hydrologique conditionne étroitement l'intérêt biologique de la réserve. Grande originalité pour un marais, celui de Larchant n'est pas alimenté par un cours d'eau pas, et ses eaux ne s'écoulent pas vers une rivière. L'alimentation se fait par des sources à l'intérieur ou sur les marges du marais, correspondant à des résurgences de la nappe phréatique de la Beauce, l'un des plus grands complexes aquifères de France. Ainsi, les variations du niveau de l'eau ne sont pas annuelles, mais pluriannuelles avec un assèchement temporaire du marais tous les 10 à 30 ans.

Cette particularité confère au marais de Larchant un **intérêt biologique exceptionnel** tant du point de vue de la flore que de la faune. En période de hautes eaux, la réserve est particulièrement connue pour son fort potentiel ornithologique. C'est ainsi que dans les années 1980, des espèces patrimoniales remarquables s'y sont reproduites telles que le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) qui n'est plus connu en tant que nicheur en Ile-de-France depuis le début des années 2000. A l'inverse, des espèces en cours d'installation dans la région telles que le Balbuzard pêcheur (*Pandion Haliaeetus*) ou l'Aigrette

garzette (*Egretta garzetta*) pourraient se reproduire prochainement sur le site. Ce fut le cas du **Héron pourpré (*Ardea purpurea*) dont la première nidification francilienne recensée a eu lieu au marais de Larchant** en 2008. Des travaux entomologiques récents ont aussi mis en évidence l'extrême richesse du marais, avec un grand nombre d'espèces inventoriées sur le site telles que la **Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*)**, un odonate protégé à l'échelle nationale. Aussi, le **Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)**, protégé à l'échelle nationale, y est depuis quelques années observé. Enfin, malgré une perte importante d'espèces au cours du XX^e siècle, l'intérêt botanique est demeuré très fort et se manifeste par la présence d'espèces protégées telles que la **Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)** ou le **Saule des dunes (*Salix repens subsp. argentea*)**.

Protection et outils d'aménagement du territoire

La Réserve naturelle régionale (RNR) du marais de Larchant s'inscrit dans son intégralité dans la **réserve de biosphère "Fontainebleau et Gâtinais"** de plus de 150 500 ha, désignée en 1998 par l'UNESCO. Elle fait aussi partie d'une **zone Natura 2000 classée au titre de la directive européenne "Oiseaux"** ainsi que d'une **zone Natura 2000 classée au titre de la directive "Habitats-Faune-Flore"**. Enfin, une grande partie du site est intégrée dans la **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I "Marais de Larchant"** (163 ha).

Espèces et habitats

Le marais accueille nombre d'espèces migratrices et présente, notamment du fait de ses milieux humides bien conservés, un intérêt et un potentiel exceptionnel en matière de nidification d'oiseaux rares. **Près de 160 espèces d'oiseaux** y ont été observées à ce jour, et **plus de 70 s'y reproduisent** plus ou moins régulièrement, à l'instar du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), espèce classée « en danger critique d'extinction » sur la [Liste rouge francilienne](#), à raison d'un couple nicheur observé presque chaque année. Les roselières du site accueillent d'autres espèces nicheuses telles que le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*), le Héron pourpré (*Ardea purpurea*) ou encore de petites populations de Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) et de Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*). Si le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) a disparu du domaine, de nombreuses actions sont mises en place pour favoriser son retour avec notamment l'inscription de la réserve au sein du "Plan National d'Action Butor étoilé". Son proche parent, en revanche, le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), s'y reproduit toujours. Le complexe roselière - saulaie inondée convient quant à lui particulièrement aux canards et notamment au Canard souchet (*Anas clypeata*), espèce classée « en danger critique d'extinction » en Ile-de-France. Sur les 18 espèces d'oiseaux d'eau menacées dans la région, sept se reproduisent au moins ponctuellement sur le seul marais de Larchant. D'autres espèces rares ou très rares à l'échelon francilien ont également défrayé la chronique telles que la Pie-grièche grise (*Lanius*

excubitor), hivernante au sein de la RNR ou encore la Cigogne noire (*Ciconia nigra*), espèce migratrice devenue annuelle en août ces dernières années.

Plusieurs espèces de chauves-souris amatrices de zones humides fréquentent la réserve, et en particulier, le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), le Grand Murin (*Myotis myotis*), le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*), le Murin de Natterer (*Myotis nattererii*) et le Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*).

Le marais est aussi un haut lieu de reproduction pour les amphibiens, notamment pour le Crapaud commun (*Bufo bufo*) dont les effectifs avoisinent les 10 000 individus. Un batracoduc a ainsi été installé pour la première fois au printemps 2011. **Parmi les reptiles, on note la présence régulière de la Vipère aspic (*Vipera aspis*)**, de la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) et du Lézard vert (*Lacerta bilineata*).

Concernant les odonates, près de 40 espèces ont été recensées au sein de la RNR, dont l'Aesche isocèle (*Aeshna isocetes*), l'Orthétrum à stylets blancs (*Orthetrum albistylum*) et la Libellule fauve (*Libellula fulva*). **Après 10 années d'absence, la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*)**, espèce protégée à l'échelon national, a été retrouvée dans le marais. Autochtone sur le site, il se pourrait que la RNR accueille l'une des plus grosses populations d'Île-de-France. Aussi, environ **30 espèces d'orthoptères** ont été inventoriées sur le marais, dont plusieurs sont inféodées aux zones humides : le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*), la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*), le Grillon des torrents (*Pteronemobius lineolatus*) ou encore, le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), toutes déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France. Dans les milieux secs, les espèces les plus rares répertoriées sont le Caloptène ochracé (*Calliptamus barbarus*), espèce rare et protégée en Île-de-France, le Criquet des pins (*Chorthippus vagans*), déterminant de ZNIEFF dans la région, et la Decticelle carroyée (*Tessellana tessellata*) assez rare à l'échelon régional. **La richesse de la réserve est également liée aux coléoptères**, dont plusieurs espèces exceptionnelles sont favorisées par l'alternance de secteurs sableux ou tourbeux de digues et de saules dépérissant. Aussi, la coexistence de coléoptères méridionaux avec des espèces d'affinités boréales montre que la RNR est un espace tout à fait original, situé sur un carrefour biogéographique. On peut ainsi y observer *Amara majuscula*, une espèce sub-boréale dont l'aire de répartition s'étend jusque dans le désert de Gobi et nouvellement observée en France, ainsi que *Lamprodila decipiens decipiens*, une espèce méridionale inconnue du nord de la France. **Quatre coléoptères déterminants de ZNIEFF et protégés en Île-de-France** ont été recensés dans la RNR : la Chlénie des vasières (*Chlaenius tristis*), l'Oode gracile (*Oodes gracilis*), *Panagaeus crux-major* et *Pterostichus aterrimus*. Signalons aussi la présence d'un **homoptère protégé au niveau régional et déterminant de ZNIEFF**, la Cigale des montagnes (*Cicadetta montana*), et d'un Hyménoptère peu courant, la Mellite de la lysimaque (*Macropis europaea*). **Au niveau des papillons de jour**, une petite

population de Mélitée des mélampyres (*Mellicta athalia*), autrefois commune mais aujourd'hui assez rare à l'échelle francilienne, et une petite population de Nacrés de la ronce (*Brenthis daphne*), en cours d'expansion vers le nord, ont été découvertes sur le site. Le Cuivré fuligineux (*Lycaena tityrus*), rare en Île-de-France, a également pu être observé. Dans les boisements, on note la présence remarquable du Mars changeant et de la Thécla de l'Yeuse (*Satyrium ilicis*), assez rares dans la région. Enfin, une espèce très rare à l'échelle francilienne a été recensée dans la pâture à chevaux de Camargue : l'Azuré du trèfle (*Cupido argiades*). **Concernant les hétérocères, près de 80 espèces** ont été inventoriées dans la RNR, dont la **troisième mention française de *Brachmia inornatella***, la Noctuelle veineuse (*Simyra albovenosa*), rare en Île-de-France, mais aussi une **espèce protégée au niveau régional : l'Ecaille marbrée (*Callimorpha dominula*)**.

Sur le plan floristique, plus de 1000 espèces ont déjà été recensées sur le site et ce en raison d'une forte pression d'observation historique. Les 10 m² de forêt sur sable sont d'un grand intérêt botanique car on y retrouve de petites touffes éparses des très rares Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*), Mibore naine (*Mibora minima*) et Cotonnière naine (*Logfia minima*). Dans la saulaie inondée, les zones d'eau libres sont colonisées par l'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris*), très rare en Île-de-France mais particulièrement abondante dans le marais. Les canaux étroits et les fossés entourant les prairies humides situées à l'entrée du marais accueillent en plus de l'Utriculaire commune, certaines plantes aquatiques patrimoniales telles que le Cornifle submergé (*Ceratophyllum submersum*), très rare dans la région. Les prairies humides du marais de Larchant, notamment parce qu'elles sont depuis longtemps fauchées puis pâturées, accueillent des espèces rares en Île-de-France telles que l'exceptionnel **Jonc des chaisiers glauque (*Schoenoplectus tabernaemontani*)**, espèce classée « vulnérable » sur la [Liste rouge régionale](#). Les prairies mésophiles à mésohygrophiles, abritent quant à elles des orchidées mais également le Petit cocriste (*Rhinanthus minor*), très rare dans la région. Enfin, les digues, fauchées plus ou moins régulièrement accueillent la **Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)**, protégée en Île-de-France et plus ponctuellement le très rare Marisque (*Cladium mariscus*). Cet habitat comprend aussi **l'une des rares stations seine-et-marnaises de Drave des murailles (*Draba muralis*)**, espèce protégée en Île-de-France. Les zones tourbeuses au sol nu accueillent un cortège d'espèces exceptionnelles, dont deux espèces encore une fois très rares : le **Bident radié (*Bidens radiata*)**, espèce protégée à l'échelle francilienne, ainsi que la Véronique faux mouron d'eau (*Veronica anagalloides*).

Enjeux et gestion

Nombre de peupliers ont jadis été plantés sur le site et constituent aujourd'hui l'un des problèmes majeurs de la réserve. En effet, les arbres de cette essence forment un perchoir idéal pour d'éventuelles espèces prédatrices telles que la Corneille noire (*Corvus corone*) ou le Choucas des tours (*Corvus monedula*)

que menacent l'avifaune affiliée aux roselières. Par ailleurs, la décomposition des feuilles de peuplier dans l'eau du marais enrichit le sol et altère la qualité de l'eau par la libération de composés phénoliques à caractère toxique, impactant directement la faune et la flore du site. C'est pourquoi l'une des actions de gestion menée par l'ARNML consiste à **couper les peupliers** puis à les débarder à l'aide de chevaux de trait, le site étant difficilement accessible aux engins motorisés. L'un des autres enjeux pour la RNR consiste à entretenir et à favoriser la roselière propice au développement de nombreuses espèces d'oiseaux paludicoles. **Coupes sélectives de saules et pâturage** permettent ainsi de limiter l'extension des saulaies et d'assurer la **conservation des différents habitats de la réserve**.

Bien que l'accès y soit réglementé, la réserve naturelle régionale du marais de Larchant a aussi pour vocation d'**accueillir et de sensibiliser les scolaires et le grand public**. Dans cette optique, un observatoire couvert et un mirador ont été aménagés, permettant aux visiteurs d'apprécier le patrimoine naturel associé à la RNR.

[Plan de gestion de la réserve](#)[Site internet de l'ARNML](#)

[Association RNF - Marais de Larchant](#)

[INPN - Marais de Larchant](#)

